

- c) Dépenses consacrées à la poursuite d'études universitaires professionnelles: 1965-1966, \$3,000; 1968-1969, \$5,000.

2.7 Lignes de conduite visant la recherche

- a) 1. Sections sous régie interne. Le choix des missions scientifiques se fait selon la méthode exposée dans la section 2.2 d). Le contrôle répond surtout aux conditions suivantes: (1) l'acceptation, par la collectivité scientifique, des données publiées dans les rapports scientifiques, (2) l'acceptation des rapports (identifications) par les autres ministères. Une collaboration logistique émane de l'Etude du plateau continental polaire (Energie, Mines et Ressources), de la Commission géologique du Canada, de l'Office des recherches sur les pêcheries et du Service canadien de la faune (voir 2.2 c).
- a) 2. L'ordre de priorité est établi par les chefs de division en comité, d'après les demandes provenant de l'extérieur et les disponibilités prévues dans les crédits.
- a) 3. Les programmes ont trop peu d'envergure pour y appliquer les systèmes GPM ou PERT; d'ailleurs, nous ne disposons pas du personnel voulu pour procéder à l'analyse des données.
- a) 4. Il existe un programme officiel selon lequel des contrats de services professionnels interviennent à l'appui des travaux intra-muros (R. et D.). Les dépenses en cause figurent dans la section 2.6 a), numéro 6. On trouvera un exposé de principe général aux paragraphes 26 et 37 du mémoire principal et dans la section 2.2 c) de l'appendice. Les disciplines qui bénéficient de subventions sont la biologie systématique et la paléontologie. Des précisions concernant les secteurs extérieurs de recherche et de développement figurent ci-après (données provenant de la Division d'aide à l'éducation, du secrétariat d'Etat).

(en milliers de dollars)

Année	Bourses d'étude	Maisons d'enseignement Canada	Autres	
			Canada	Etranger
1964-1965	-	-	39	-
1965-1966	-	-	65	-
1966-1967	24	24	29	6
1967-1968		35	37	11
1968-1969	25	30	32	5